



Alliance Écologique et Sociale (Amis de la Terre, Attac France, Confédération paysanne, FSU, Greenpeace France, Union syndicale Solidaires, Oxfam France)

Abonné-e de Mediapart

BILLET DE BLOG 25 JUIN 2025

L'École bien dans ses murs : pour une rénovation écologique du bâti scolaire public

Alors que l'École est en surchauffe en ce mois de juin caniculaire, nos organisations lancent une campagne pour la rénovation écologique du bâti scolaire public, pour protéger la santé et les conditions de travail des élèves et des personnels et atténuer l'empreinte écologique de l'Éducation nationale.

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

Alors que l'Hexagone subit une vague de chaleur précoce, l'inadaptation du bâti scolaire face au changement climatique renforce les injustices scolaires, sociales et territoriales. Pour protéger la santé et les conditions de travail des élèves et des personnels, réduire les inégalités de genre, mais aussi atténuer l'empreinte écologique de l'Éducation nationale, nos organisations, Greenpeace, FSU, Oxfam, Sud Education, Amis de la Terre, CGT Educ'Action, Confédération paysanne et Attac s'associent dans le cadre de l'Alliance écologique et sociale (AES) pour demander la rénovation des écoles et établissements scolaires publics.

Pour un plan de financement

Le plan de réhabilitation de 40 000 écoles et établissements, annoncé en septembre 2023 par le président de la République, Emmanuel Macron, semble avoir été sacrifié sur l'autel de la rigueur budgétaire. Le « Fonds vert », en partie fléché pour cette rénovation, subit des coupes drastiques. De nombreuses collectivités locales, à commencer par les petites et moyennes communes, n'ont pas les moyens de financer la rénovation d'un parc scolaire vieillissant et parfois vétuste. Plusieurs rapports parlementaires et administratifs¹ annoncent des besoins de financement à hauteur de 40 ou 50 milliards d'euros en dix ans, en supplément des subventions de l'État annuellement accordées aux collectivités. Alors que le nombre de jours de vagues de chaleur sera multiplié par 5 dans une France à +2,7 °C et par 10 dans une France à +4 °C, ces investissements sont stratégiques car ils permettront d'assurer la continuité et l'égalité d'accès au service public d'éducation. L'AES demande la mise en œuvre d'un plan national de rénovation énergétique et écologique du bâti scolaire public.

Des carences de prévention manifestes

La prévention de court et moyen terme est bien souvent ignorée : protections solaires, volets, ventilation mécanique, végétalisation, peinture blanche à effet Albédo... Des solutions d'urgence existent, et permettraient de diminuer parfois de plus de 5°C les températures dans les classes. Elles sont encore insuffisamment mises en œuvre dans les bâtiments scolaires et aucun dispositif de diagnostic d'adaptation des établissements scolaires face au changement climatique n'est à ce jour disponible.

D'autant que les protocoles de crise face aux événements climatiques extrêmes restent inaboutis. Quant aux consignes de l'Éducation nationale sur l'adaptation aux vagues de chaleur, elles n'ont pas été mises à jour depuis 2023. Très imprécises et peu opérationnelles, elles engagent surtout des responsabilités locales. Alors que les préfetures sont amenées à suspendre la circulation des transports scolaires, ministère, rectorats et directions des services

départementaux se dispensent bien souvent de donner des consignes claires aux personnels et aux élèves.

Pour un bâti scolaire adapté aux défis de demain

Nos organisations, membres de l'AES, soutiennent et relaient des mobilisations du personnel, des parents d'élèves, d'élèves, du personnel territorial face à la dégradation des conditions d'apprentissage et de travail provoquée par le dérèglement climatique. Nous lançons dès à présent une enquête à destination de celles et ceux qui font l'école au quotidien. Les résultats et les situations sur le terrain seront portées dans les services de l'Éducation nationale, mais aussi auprès des collectivités propriétaires pour exiger la mise en œuvre de mesures immédiates. Les retours de l'enquête serviront à alimenter un rapport destiné à affiner nos propositions.

Un plan national de rénovation écologique des écoles, collèges, lycées, ateliers, équipements sportifs, internats mais aussi bâtiments des universités ou Centre d'Information et d'orientation... devient une urgence absolue. Pour rénover, il faut évaluer les situations les plus urgentes, planifier les opérations, assurer un soutien logistique, financier et d'ingénierie aux collectivités territoriales, notamment aux communes. Soutenons également les enjeux spécifiques aux départements et régions d'outre-mer (DROM), avec les coupures d'eau récurrentes, les pollutions aux algues sargasses, les épisodes de chaleur encore plus fréquents et l'absence de respect des normes parasismique et paracyclonique dans de nombreux bâtiments.

Après des années de coupes budgétaires et de politiques qui renforcent les inégalités sur les territoires, il est temps de considérer que réhabiliter nos bâtiments scolaires c'est construire l'École de demain. Un bâti et un environnement scolaire de qualité sont essentiels pour que le système scolaire puisse assurer sa mission première d'émancipation par les savoirs et de construction d'une culture commune.

La rénovation des écoles et des établissements scolaires n'est pas seulement une nécessité écologique, c'est aussi un puissant levier d'éducation et de prise de conscience collective face aux défis climatiques. Investir dans la rénovation des écoles, c'est offrir aux générations futures un cadre protecteur et participer par des actions concrètes à l'engagement de l'ensemble de la société face à l'urgence écologique.

¹ Rapport sur la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, février 2020, François Demarcq, p.11 : 40 milliards d'€ sur 10 ans pour les écoles : <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/275695.pdf>

- Rapport d'information Sénat, « Le bâti scolaire à l'épreuve de la transition écologique », 2023 , p.15 : chiffre de 40 milliards repris + chiffre de 52 milliards sur 10 ans uniquement pour les écoles publiques d'un ministre : <https://www.senat.fr/rap/r22-800/r22-8001.pdf>

- Rapport d'information de l'Assemblée Nationale, adaptation des écoles aux enjeux climatiques, décembre 2023, p.42 : 50 milliards d'€ pour rénover toutes les écoles publiques en 10 ans d'après les estimations du SGPE : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/rapports/cion-cedu/l16b1974_rapport-information#

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.